



Case postale 112 - 1530 Payerne

Greffe Municipalité Tél. 026 662 66 26  
Fax 026 662 65 27

Au Conseil communal  
de et à  
1530 Payerne

Payerne, le 21 septembre 2017

### COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

#### 1. Café du Marché

Les récentes intempéries ont provoqué l'arrachement du bâchage de la toiture du Café du Marché. Une couverture provisoire a été réalisée dans l'urgence pour protéger le bâtiment et ses locataires. Il demeure impératif d'entreprendre sans tarder les travaux de remise en état de la toiture avant l'arrivée de la mauvaise saison.

La commission du Conseil communal chargée de l'étude du préavis n° 11/2017 s'est réunie le 24 août dernier et a donné un préavis favorable à la remise en état. La session du Conseil communal du 7 septembre ayant été annulée, la décision a été reportée à la session du 26 octobre prochain. Ceci étant, le risque d'infiltration d'eau et de nouveaux dégâts demeure élevé.

Dès lors la Municipalité informe le Conseil communal que les travaux de remise en état de la toiture seront entrepris de suite mais dans la limite des compétences financières de Fr. 50'000.-. Il est utile de préciser que les frais de remise en état sont pris en charge par l'ECA.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

C. Luisier Brodard



Le Secrétaire adj. :

J. Micco